

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Ville de Val-des-Sources tenue ce **11^e jour du mois de décembre 2023**, à la Salle du Conseil, à compter de 16 h 30. Sont présents :

- Monsieur le maire Hugues Grimard **ABSENT**
- Madame Isabelle Forcier, conseillère au poste numéro 1
- Madame Andréanne Ladouceur, conseillère au poste numéro 2 **ABSENTE**
- Monsieur René Lachance, conseiller au poste numéro 3
- Madame Caroline Payer, conseillère au poste numéro 4
- Monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- Monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de Monsieur Jean Roy, maire-suppléant.

Sont également présents :

- Monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier suppléant
- Madame Sarah Richard, directrice Administration et Finances et directrice générale adjointe
- Monsieur Stéphane Alain, directeur du développement du territoire et directeur général adjoint
- Madame Annie Lamontagne, adjointe à la direction

Il est donc procédé comme suit :

2023-427

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2023

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Forcier, appuyée par le conseiller Jean Roy et résolu ;

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE VAL-DES-SOURCES
DU LUNDI 11 DÉCEMBRE À 16h30 H - DANS LA SALLE DU CONSEIL
ORDRE DU JOUR**

1. *Ouverture de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023 et adoption de l'ordre du jour;*
2. *Avis de motion et dépôt du projet de règlement – Règlement modifiant le règlement 2019-288 relatif à la création d'un programme de revitalisation pour la construction résidentielle;*
3. *Avis de motion et dépôt du projet de règlement – Règlement modifiant le règlement 2015-234 décrétant un programme d'incitatifs fiscaux favorisant l'implantation et le développement d'entreprises dans la municipalité;*
4. *Avis de motion et dépôt du projet de règlement – Règlement modifiant le règlement 2015-233 concernant le programme de rénovation de façades commerciales dans le secteur du centre-ville;*

5. *Adoption de la politique de gestion documentaire de la Ville de Val-des-Sources;*
6. *Adoption de la politique de prévention de la violence, du harcèlement et de la discrimination en milieu de travail ;*
7. *Période de questions*
8. *Levée de la séance*

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2019-288 RELATIF À LA CRÉATION D'UN PROGRAMME DE REVITALISATION POUR LA CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE

Le conseiller Pierre Benoit donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, il proposera ou fera proposer le Règlement 2024-XXX modifiant le règlement 2019-288 relatif à la création d'un programme de revitalisation pour la construction résidentielle. Un projet dudit règlement est déposé séance tenante.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2015-234 DÉCRÉTANT UN PROGRAMME D'INCITATIFS FISCAUX FAVORISANT L'IMPLANTATION ET LE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES DANS LA MUNICIPALITÉ

La conseillère Caroline Payer donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, elle proposera ou fera proposer le Règlement 2024-XXX modifiant le Règlement 2015-234 décrétant un programme d'incitatifs fiscaux favorisant l'implantation et le développement d'entreprises dans la municipalité. Un projet dudit règlement est déposé séance tenante.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2015-233 CONCERNANT LE PROGRAMME DE RÉNOVATION DE FAÇADES COMMERCIALES DANS LE SECTEUR DU CENTRE-VILLE

Le conseiller René Lachance donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, il proposera ou fera proposer le Règlement 2024-XXX modifiant le règlement 2015-233 concernant le programme de rénovation de façades commerciales dans le secteur du centre-ville. Un projet dudit règlement est déposé séance tenante.

2023-428

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE GESTION DOCUMENTAIRE DE LA VILLE DE VAL-DES-SOURCES

CONSIDÉRANT que la Ville de Val-des-Sources doit se munir d'une politique pour la gestion documentaire ;

CONSIDÉRANT que chacun des membres du Conseil a reçu une copie de ladite politique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Forcier, appuyée par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources adopte la *Politique de gestion documentaire de la Ville de Val-des-Sources*.

Adoptée

2023-429

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE, DU HARCÈLEMENT ET DE LA DISCRIMINATION EN MILIEU DE TRAVAIL

CONSIDÉRANT que la Ville de Val-des-Sources doit se munir d'une politique de prévention de la violence, du harcèlement et de la discrimination en milieu de travail ;

CONSIDÉRANT que chacun des membres du Conseil a reçu une copie de ladite politique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Forcier, appuyée par la conseillère Caroline Payer et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources adopte la *Politique de prévention de la violence, du harcèlement et de la discrimination en milieu de travail*.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2023-426

LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la présente séance soit levée à 16h49.

Adoptée

M. Jean Roy, maire suppléant

**M. Georges-André Gagné, Directeur
général et Greffier suppléant**